



Préavis N° 02/2021-2026 du Comité de Direction du SIDERE relatif à l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers durant la législature 2021-2026

Rolle, le 2 août 2021

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Selon les dispositions de l'art. 18 des statuts, lettre i, le Conseil intercommunal peut accorder au Comité de Direction l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 150'000,-- par cas, charges éventuelles comprises.

Ainsi, le Comité de Direction est en mesure de traiter et de résoudre rapidement un certain nombre de problèmes mineurs (rectification de limite, constitutions de servitudes, etc.) notamment par l'acquisition, l'échange, la vente de terrain.

Au vu de ce qui précède, nous sollicitons l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 150'000,-- par cas, charges éventuelles comprises.

CONCLUSIONS

Fondé sur ce qui précède, le Comité de Direction propose au Conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

le Conseil intercommunal du SIDERE

- vu le préavis N° 02/2021-2026 du Comité de Direction du SIDERE relatif à l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers durant la législature 2021-2026;
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

D É C I D E

d'accorder au Comité de Direction l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers jusqu'à concurrence de CHF 150'000,-- par cas, charges éventuelles comprises pour la durée de la législature, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Approuvé par le Comité de Direction en séance du 25 août 2021

Au nom du Comité de Direction

Le Président :

La Secrétaire :

François Delafoge

Josette MacGillycuddy